

N° 96
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

15 février 2022

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification de la convention relative à la nationalité entre
la République française et le Royaume d'Espagne*

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi,
adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, après engagement
de la procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : **4789, 4919** et T.A. **776**.

Sénat : **418, 464** et **465** (2021-2022).

Article unique

Est autorisée la ratification de la convention relative à la nationalité entre la République française et le Royaume d'Espagne, signée à Montauban le 15 mars 2021, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 février 2022.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 4789 (AN – 15^e législature).